

POLITIQUE DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION ÉDITION 2026

BEENERGIA S.P.A. — GROUPE BEENERGIA

I. PRÉAMBULE ET CONTEXTE

Le Conseil d'Administration de Belenergia S.p.A., les organes délégués, les organes de contrôle et les dirigeants du Groupe Belenergia sont pleinement conscients des responsabilités qui découlent de leur rôle envers l'ensemble des parties prenantes. Dans ce cadre, Belenergia adopte le présent document en tant que Politique de Prévention de la Corruption, avec la conviction que les objectifs de croissance et de développement doivent être conciliés avec les plus hauts standards éthiques et une gouvernance transparente et responsable.

Le Groupe a mis en place un Système de Management Anticorruption (SMAC) conforme à la norme ISO 37001:2016. La lutte contre la corruption est une priorité absolue : Belenergia rejette toute forme de corruption dans ses relations avec les partenaires commerciaux, les fournisseurs, les consultants et les entités publiques.

2. PRINCIPES DIRECTEURS

La politique du Groupe repose sur des principes non négociables qui guident chaque décision et comportement au sein de l'entreprise : une approche authentique de la légalité, de la qualité et de la prévention de la corruption ; la centralité du client, de l'environnement et du développement durable ; l'interdiction absolue de toute forme de corruption active ou passive ; la transparence et l'intégrité dans les relations avec toutes les parties prenantes ; la protection du lanceur d'alerte contre toute représaille, conformément à la Directive UE 2019/1937 ; le respect des lois nationales et des normes ISO ; l'engagement envers l'amélioration continue du Système ; et la protection des données personnelles conformément au RGPD.

3. OBJECTIFS ANTICORRUPTION 2026

Pour 2026, Belenergia a défini sept objectifs opérationnels qui traduisent les principes de la présente Politique en engagements concrets, mesurables et vérifiables. Ils reflètent la maturité atteinte par le Système et la volonté de la Direction Générale d'en renforcer progressivement l'efficacité.

1. Diffusion de l'engagement éthique et formation du personnel

Belenergia veille à ce que l'engagement anticorruption soit réellement compris et intériorisé à chaque niveau de l'organisation. Chaque collaborateur, indépendamment de son rôle, participe à des sessions de formation obligatoire — en présentiel et/ou via e-learning — avec enregistrement des présences. Le Code Éthique est mis à jour avant fin 2026 pour refléter les évolutions réglementaires et les enseignements tirés. Le seuil d'acceptabilité est fixé à 90 % du personnel formé au 31 décembre 2026.

2. Mise à jour permanente de la documentation du Système

Le Système de Management Anticorruption est un organisme vivant : son efficacité dépend de la capacité à s'adapter rapidement aux évolutions normatives et organisationnelles. Belenergia s'engage à réviser en continu la Politique, les Procédures et les Instructions Opérationnelles, en intégrant toute nouveauté législative — notamment les dispositions anticorruption de l'UE — dans un délai de 60 jours suivant leur publication officielle.

3. Outils d'orientation et de communication interne

La prévention de la corruption se construit aussi par la capacité quotidienne à répondre aux doutes et à trouver des repères dans les situations ambiguës. Belenergia gère des canaux de communication interne dédiés — FAQ, helpdesk compliance, intranet — et organise au moins deux sessions thématiques annuelles destinées aux rôles exposés aux risques les plus élevés, favorisant ainsi une culture de la conformité participative et éclairée.

4. Gestion des signalements et mesures consécutives

Chaque signalement de violation potentielle est traité avec rigueur, confidentialité et célérité. Belenergia assure la prise en charge de tous les rapports reçus via le canal whistleblowing dans les 30 jours, l'évaluation des faits par la Fonction de Conformité, l'adoption — en cas de violation avérée — de mesures disciplinaires proportionnées, et la mise à jour systématique du Registre des non-conformités et des actions correctives engagées.

5. Protection du lanceur d'alerte

Celui qui signale de bonne foi une irrégularité possible mérite protection. Belenergia garantit qu'aucun employé, collaborateur ou partie prenante ne subira de représailles pour avoir fourni des informations sur de supposées violations. La plateforme de whistleblowing est alignée sur les exigences de la Directive UE 2019/1937, et son efficacité est vérifiée annuellement. Le personnel, y compris le Responsable Compliance Anticorruption et la Direction Générale, reçoit une formation spécifique sur le sujet.

6. Audits internes périodiques du Système de Management Anticorruption

La vérification indépendante et structurée est le principal outil d'amélioration du Système. Belenergia conduit au moins un cycle complet d'audit interne annuel sur le SMAC, confié à des auditeurs qualifiés — internes et/ou externes — capables d'évaluer objectivement la conformité aux exigences de la norme ISO 37001:2016 et l'efficacité des contrôles opérationnels. Chaque cycle se conclut par un rapport formel documentant les constatations, les non-conformités et les actions correctives, dont l'avancement est suivi jusqu'à clôture.

7. Due diligence anticorruption sur les fournisseurs, partenaires et tiers

Le risque de corruption ne s'arrête pas aux frontières de l'organisation : la chaîne d'approvisionnement et les partenariats constituent des zones d'exposition que Belenergia surveille avec rigueur. Pour toute nouvelle collaboration significative et pour le renouvellement des contrats avec des entités classées à haut risque, un processus structuré de screening anticorruption est mis en œuvre. Des clauses contractuelles anticorruption standard sont insérées dans tous les contrats pertinents ; les acheteurs et responsables achats reçoivent une formation dédiée.

4. ENGAGEMENTS DE LA DIRECTION

La Direction Générale de Belenergia s'engage à garantir les ressources, les rôles et les processus nécessaires à la mise en œuvre complète de la présente Politique.

Mise en œuvre et mise à jour

Maintenir, adapter et communiquer la Politique à l'ensemble du personnel, aux partenaires et aux parties prenantes.

Responsable de Conformité (RGI)

Désigner un Responsable de Conformité à temps plein chargé de superviser la mise en œuvre du SMAC.

Respect de la réglementation

Se conformer aux lois nationales, aux normes ISO et aux réglementations sectorielles, en appliquant toujours la norme la plus stricte.

Amélioration continue

Poursuivre l'amélioration par la formation, les audits, l'évaluation des risques et la revue de Direction.

Documentation

Mettre en œuvre des procédures, instructions et formulaires pour la gestion du système de prévention de la corruption.

Disponibilité publique

Publier la Politique sur le site internet et la diffuser aux partenaires commerciaux et parties prenantes concernées.

5. CONSÉQUENCES DES VIOLATIONS

Tout membre du personnel qui enfreint la présente Politique pourra faire l'objet de mesures disciplinaires et de toute autre action juridique nécessaire pour protéger les intérêts du Groupe Belenergia. Les partenaires commerciaux qui violent la présente Politique seront soumis aux recours contractuels prévus, y compris la suspension de l'exécution, la résiliation du contrat, l'interdiction d'entretenir des relations commerciales avec le Groupe et les demandes de dommages et intérêts.

Dott. Jacques Edouard Levy

PDG — Belenergia S.p.A.

Milano, 5 avril 2026 | Rev. 1